

Procédure d'actualisation des observatoires du bruit sous MapBruit V3

Fiche 5 : Suivi des opérations de traitement des PNB

Introduction

La loi Grenelle n°1 promulguée le 3/8/09 demande dans son article 41 de résorber les Points Noirs du Bruit (PNB) les plus préoccupants pour la santé dans un délai maximal de 7 ans.

Les DREAL, les DDT(M), les DIR, les directions territoriales de SNCF-Réseau peuvent être amenées à piloter des opérations de résorption des PNB avérés. Ces opérations peuvent conduire à la mise en œuvre de diverses actions comme :

- édification d'écran ou de merlon protecteur ;
- renforcement de l'isolement acoustique des façades ;
- mise en service de déviation ;
- réduction de la vitesse.

L'application logicielle MapBruit permet avec son module « résorption », d'assurer le suivi des opérations de traitement des PNB.

Le but de ce document est de proposer quelques principes méthodologiques afin :

- d'établir un lien entre les entités (ZBC et bâtiments) et les Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE)
- de suivre la programmation et le déroulement des opérations de traitement des PNB et d'établir des bilans

Principes proposés pour lier MapBruit et les PPBE

Les PPBE élaborés par les autorités compétentes (Préfet, Conseil Départemental, Commune, ...) proposent généralement des mesures préventives ou curatives permettant le traitement de certains PNB.

Il est souhaitable de capitaliser certaines informations figurant dans les PPBE sous MapBruit, en particulier au niveau :

- des bâtiments ;
- des ZBC ;
- des opérations.

Lorsque l'élaboration du PPBE fait l'objet d'un marché de prestations intellectuelles avec un bureau d'études, il convient de prévoir expressément la mise à jour de la base MapBruit dans le cahier des charges de la mission.

Actualisation de la fiche bâtiment :

Certains champs de la fiche bâtiment doivent être actualisés, en particulier :

- Commentaires dans lequel on indique « PPBE X approuvé par ... en 2016 »
- Concerné PPBE case cochée (si le bâtiment a été identifié dans le PPBE)

Bâtiment			
Id bâtiment	701767	Id ZBC associée	50114394 (Version de travail)
Nom	700258_	Site fer	 Créer
Destination	Habitation	Site route	 Créer
Type Habitat	Individuel	Commentaires	<input type="text"/>
Présence logements sociaux	<input type="checkbox"/>	Commentaire MAJ	<input type="text"/>
Date MAJ	10/10/2003		

Exposition		PNB	
Mode d'exposition	Simple route	Méthode calcul acoustique	
Date PC			
Antériorité	<input checked="" type="checkbox"/>		
LAeq 6-22	0	Classe	Population exposée
LAeq 22-6	67	LAeqJ < 70	0
LDEN	73	65 <= LAeqN < 70	3
LN	64	73 <= LDEN	3
		62 <= LN < 67	3
Commentaires exposition	<input type="text"/>		
Origine population exposée	Estimation		
PNB	<input checked="" type="checkbox"/>	Concerné PPBE	<input type="checkbox"/>

 Photos  Enregistrer  Annuler

Actualisation de la fiche ZBC :

Certains champs de la fiche ZBC doivent être actualisés, en particulier :

- Référence décision PNB dans lequel on indique « PPBE X approuvé par ... en 2016 »
- Date décision PNB dans lequel on mentionne la date d'approbation du PPBE
- Concerné PPBE case cochée (si la ZBC a été identifiée dans le PPBE)

Caractéristiques

ZBC version : 50114394
 Nom infrastructure : N82
 Superficie :
 Linéaire réseau associé :
 Date MAJ : 19/07/2016

Mode d'exposition * : Simple route
 Localisation : Hors unité urbaine INSEE
 Nom ZBC * : N82_FELINES_01
 Commentaire MAJ :

Destination

Habitat
 Bâtiment soin-santé
 Bâtiment action sociale
 Logement sociaux
 Bâtiment enseignement

Divers

Localisation ZUS
 Localisation unité urbaine
 Multi-source
 Commentaire ZBC :

PNB PPBE

ZBC protégée à la source Existence PNB **Concerné PPBE**
 Commentaire PNB :

Plaintes

Plaintes
 Commentaires plaintes :

Population Bilan

Calculer

	Limite 1 PNB	Limite 2 PNB	Limite 1 ZBC	Limite 2 ZBC
Population 6-22	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Population 22-6	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Population LDEN	12.0	3.0	12.0	3.0
Population LN	15.0	0.0	3.0	0.0

Origine données PNB :
 Référence décision PNB :
 Date décision PNB :
 Niveau priorité :

Limite 1 PNB : Population des PNB exposée >= seuil PNB et < seuil PNB+5dB
 Limite 2 PNB : Population des PNB exposée >= seuil PNB+5dB
 Limite 1 ZBC : Population de la ZBC exposée >= seuil PNB et < seuil PNB+5dB
 Limite 2 ZBC : Population de la ZBC exposée >= seuil PNB+5dB

Actualisation de la fiche opération :

Le champ Commentaire MAJ de la fiche opération doit être actualisé, en indiquant par exemple « PPBE X approuvé par ... en 2016 ».

Numéro : Ajout-1
 Engagement :
 Avancement :

Nom :
 Achèvement :
 Commentaire MAJ :

Bilan

	Pour LDEN	Pour LN
Gain sonore moyen en façade (dBA)	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Nombres de personnes protégées	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Gains moyens en isolement	<input type="text"/>	<input type="text"/>

Données globales coûts (€)

Coût des études réalisées	<input type="text"/>
Coût du suivi des travaux réalisés	<input type="text"/>
Coût du contrôle acoustique réalisé	<input type="text"/>
Coût total des actions réalisées	<input type="text"/>
Coût de l'opération réalisée	<input type="text"/>

Actions Synthèse Financements Conduite

Ajouter Importer

Numéro	Type	Nom	Coût

Enregistrer Annuler

Principes proposés pour suivre une opération PNB

Indépendamment du module de programmation largement décrit dans le chapitre 4.4.3 du guide utilisateur de l'application, le déroulement des opérations de traitement des PNB peut être suivi par MapBruit à travers l'actualisation des fiches :

- opération ;
- programme ;
- bâtiment ;
- ZBC.

Actualisation de la fiche opération :

Le champ Avancement de la fiche opération peut être régulièrement actualisé, notamment lors des principales phases de réalisation de l'opération (lancement, réalisation tranche, réception de tranche, réception finale, ...).

Les dates figurant dans les champs Engagement et Achèvement doivent être renseignées en début et en fin d'opération.

En fin d'opération, les coûts définitifs (« réalisés ») doivent être également renseignés.

The screenshot shows a web form for updating an operation record. At the top, there are input fields for 'Numéro' (with 'Ajout-1' as a placeholder), 'Nom', and 'Commentaire'. Below these are date pickers for 'Engagement' and 'Achèvement', and a text area for 'Avancement'. A 'Bilan' section contains two columns: 'Pour LDEN' and 'Pour LN', with input fields for 'Gain sonore moyen en façade (dBA)', 'Nombres de personnes protégées', and 'Gains moyens en isolement'. To the right, a 'Données globales coûts (€)' section has input fields for 'Coût des études réalisées', 'Coût du suivi des travaux réalisés', 'Coût du contrôle acoustique réalisé', 'Coût total des actions réalisées', and 'Coût de l'opération réalisée'. Below the form are 'Ajouter' and 'Importer' buttons, and a table with columns 'Numéro', 'Type', 'Nom', and 'Coût'. At the very bottom are 'Enregistrer' and 'Annuler' buttons.

Actualisation de la fiche programme :

Le champ Avancement de la fiche programme peut être régulièrement actualisé, notamment lors des principales phases de réalisation des opérations (lancement, réception opération 1, réception opération 2, réception finale, ...).

Les dates figurant dans les champs Début et Fin doivent être renseignées en début et en fin de programme.

La fin du programme ne doit théoriquement intervenir qu'une fois toutes les opérations associées achevées et la ZBC totalement traitée, puisqu'il ne peut y avoir qu'un seul programme par ZBC.

Programme

Plan d'actions concerné 711000274 Fini

Numéro Nom

Commentaire MAJ

Description

Avancement

Début Fin

Financements Conduite **Opérations**

Ajouter

Numéro Nom

 Enregistrer  Annuler

Actualisation de la fiche bâtiment :

Une fois le traitement du bâtiment achevé, certains champs de la fiche bâtiment figurant dans l'onglet PNB doivent être actualisés, en particulier :

- Bâtiment résorbé case cochée
- Commentaire résorption dans lequel on indique « traitement par ... (technique utilisée) réalisé en 2016 » ;
- Nombre d'ouvertures protégées et nombre de locaux protégés ;
- Isolement après (si traitement par isolation des façades) ;
- Gains en façade selon les différents indicateurs Lden, Ln, LAeqJ et LAeqN.

Exposition **PNB**

Nombre de locaux exposés Date PC Gain en façade 6-22

Nombre d'ouvertures exposées Antériorité Gain en façade 22-6

Nombre d'ouvertures protégées Isolement avant Gain en façade Lden

Nombre de locaux protégés Isolement après Gain en façade Ln

Bâtiment résorbé Commentaires résorption



Point de vigilance n°1 : Lorsqu'on travaille en mode résorption, les ZBC sont en version validée et les bâtiments ne sont donc pas modifiables. L'actualisation des données attachées au bâtiment nécessite de repasser la ZBC en version de travail. Tous les bâtiments de la ZBC deviennent alors modifiables.

Une fois les modifications terminées, il faut valider la ZBC modifiée. Cela permet de disposer d'un historique de la ZBC avec une version validée initiale non traitée et une version validée actualisée traitée.



Point de vigilance n°2 : Au moment de l'actualisation du bâtiment, il est indispensable de ne pas supprimer la coche PNB située dans l'onglet Exposition de la fiche sous peine de voir disparaître l'onglet PNB dans lequel toutes les informations relatives au traitement sont stockées.



Point de vigilance n°3 : En présence d'une opération d'isolation des façades sur un immeuble collectif, il est possible qu'une partie seulement des propriétaires ait accepté ce traitement. Dans ce cas, le bâtiment ne peut pas être considéré comme « résorbé » à l'issue de l'opération. Nous conseillons a minima de l'indiquer dans le champ commentaires Commentaires résorption et si c'est possible de décomposer au moins schématiquement le bâtiment en 2 parties, une traitée sur laquelle on pourra cocher Bâtiment résorbé et une non traitée qu'on commentera judicieusement.

Sur le fond, nous devons considérer qu'un refus de traitement n'obère en rien le droit à protection qui reste attaché au logement et non à sa propriétaire.

Actualisation de la fiche ZBC et édition du bilan :

Une fois le traitement de tous les bâtiments de la ZBC achevé, certains champs de la fiche ZBC figurant dans l'onglet Bilan doivent être renseignés, en particulier :

- Résorbé case cochée ;
- Commentaire résorption dans lequel on indique « traitement par ... (technique utilisée) réalisé en 2016 » ;
- Bilan population selon les différents indicateurs Lden, Ln, LAeqJ et LAeqN.

Population	Bilan
Bilan population 6-22	10
Bilan population 22-6	10
Bilan population LDEN	10
Bilan population LN	10
Résorbé	<input checked="" type="checkbox"/>
Dépense bilan	25000
Commentaire résorption	ZBC traitée par IF en 2016



Point de vigilance n°4 : Bien qu'une ZBC soit en mode validé, l'application MapBruit autorise la mise à jour directe des informations figurant dans l'onglet Bilan. Il n'est donc pas nécessaire à ce stade de repasser la ZBC en version de travail. En revanche pour permettre l'actualisation des bâtiments, la création d'une version de travail reste nécessaire.